

Le 7 mars 2019.

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)  
Faculté de médecine**

**Procès-verbal  
du Conseil d'UFR du 30 janvier 2019**

# SOMMAIRE

- I. Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2018 - **Vote**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**  
..... page 5.
- II. Désignation des assesseurs – **Information**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**  
..... page 5.
- III. Composition de l'exécutif - **Information**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**  
..... page 5.
- IV. Désignation des chargés de mission – **Vote**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**  
..... page 6.
- V. Désignation des membres du bureau – **Vote**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**  
..... page 6.
- VI. Point d'information PACES – **Information**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**  
..... page 7.
- VII. Charte des stages et gardes : Stages de pré-externat DFGSM3 – **Vote**  
**Rapporteur : Françoise Botterel**  
..... page 8.

VIII. DUFMC/ESM : Renouvellements des CU et DIU - **Vote**  
**Rapporteur : Dominique Letourneau**

..... page 9.

IX. Commission d'éthique et de déontologie : Présentation et mise en place - **Information**  
**Rapporteur : Emilie Sbidian**

..... page 10.

X. La parité au CHU - **Information**  
**Rapporteur : Emilie Sbidian**

..... page 12.

XI. Recherche : Bilan groupe de recherche clinique (GRC) - **Information**  
**Rapporteur : Frédéric Relaix**

..... page 13.

XII. Recherche : Évaluation des équipes d'accueil - **Information**  
**Rapporteur : Frédéric Relaix**

..... page 15.

**Membres présents :**

**Mmes** Guiliana Amaddeo, Anne-Catherine Bachoud-Lévi, Maëlys Bide, Françoise Botterel, Caroline Barau, Laurence Caeymaex, Virginie Escabasse, Julie Fabre, Martine Garrigou, Sarah Karam, Sophie Lanone et Sylvie Viallefond-Coupry.

**MM.** Vincent Audard, Nicola De'Angelis, Florent Eymard, Olivier Feraud, Charles-Henri Flouzat-Lachaniette, Hervé Hagège, Stéphane Jamain, Armand Mekontso-Dessap, François Lemonnier, Pascal Lim, Frédéric Relaix, Romain Sarda et Pierre Wolkenstein.

**Membres représentés :**

**Mmes** Florence Canoui-Poitrine et Oriane Wagner-Ballon.

**Membres excusés :**

**M.** Jean-Christophe Lourme.

**Membres non représentés, non excusés :**

**Mmes** Emilie Ferrat, Julie Fournier, Sylvie Haulon, Jeannick Lelagadec et Laurence Lenoire-Labrevois.

**MM.** Léo Etronnier, Stéphane Herbaud, Michel Ikka, Quentin Janot, Edouard Lecarpentier, Olivier Patey et Liova Yon.

**Invités présents :**

**Mmes** Laure Beauvilliers, Zohra Bedreddine, Edith Benmansour, Annie Dizier et Sophie Dupuis.

**MM.** Jorge Boczkowski, Patrick Farnault et Dominique Letourneau.

I. **Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2018 - Vote**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 5 décembre 2018 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

**Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.**

II. **Désignation des assesseurs – Information/Vote**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

**Annexe 1**

Pierre Wolkenstein, élu doyen de la faculté de médecine le 19 décembre dernier, fait part aux membres du conseil des noms des assesseur.e.s au nombre de 5 :

- Oriane Wagner-Ballon : Vice-Doyenne en charge de la pédagogie
- Françoise Botterel : Assesseure à la pédagogie Hospitalo-Universitaire. Son rôle est de coordonner les missions pédagogiques et de les adapter à chacun. Elle précise qu'il est important que chaque enseignant.e de la faculté ait une mission dans le cadre des différentes réformes à venir.
- Florence Canoui-Poitrine : Assesseure aux affaires académiques. Elle fera le lien entre la faculté et les autres facultés de médecine et répondra aux appels d'offres transuniversitaires.
- Armand Mekontso-Dessap : Assesseur aux territoires universitaires, en premier exemple en renforçant le lien déjà existant avec le CHIC.
- Frédéric Relaix : Assesseur à la recherche. Son rôle est de développer l'attractivité, de coordonner les différents dispositifs « recherche » avec les partenaires, de gérer les projets de construction des locaux de recherche et enfin d'épauler les équipes de recherche à se développer pour une meilleure excellence.

**Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

III. **Composition de l'exécutif - Information**  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

**Annexe 1**

Le doyen présente la composition de l'exécutif.

L'exécutif comprend les assesseurs qui sont membres d'office et :

- Bassam Haddad, chef du pôle maternité du CHIC qui sera le représentant des HU du CHIC au sein de la gouvernance de la faculté.
- Bernard Maitre poursuit sa mission « Prospective et GPHU »
- Sophie Dupuis, responsable administrative de la faculté
- Véronique Bachich, l'assistante du doyen

La fréquence des réunions est hebdomadaire, annonce le doyen.

Il informe qu'un séminaire de direction aura lieu le samedi 2 février 2019 au cours duquel un bilan de toutes les missions sera dressé et sera exposé par la suite à la communauté.

#### IV. Désignation des chargés de mission – **Vote** **Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

##### **Annexe 1**

Avant de présenter la liste des chargé.e.s de mission, le doyen explique que chaque chargé.e.s est missionné.e avec des objectifs définis par l'exécutif pour le développement de la faculté notamment avec une implication plus forte des membres du conseil.

Il présente les chargé.e.s de mission :

- Charles-Henri Flouzat-Lachaniette a pour mission de renforcer la chirurgie universitaire avec divers enjeux : la réforme du 3<sup>e</sup> cycle et la simulation, l'école de chirurgie, etc.
- Yazid Belkacemi pour les relations internationales. Son rôle est de gérer et améliorer la fluidité des conventions tripartites : la faculté, l'hôpital et le stagiaire.
- Laura Ernande continue sa mission sur la mobilité étudiante et les stages Erasmus. Il faut agir davantage sur l'attractivité internationale et la formation des étudiants internationaux, ajoute le doyen.
- Liova Yon et Laurence Caeymaex pour la vie étudiante : une commission tripartite sera créée pour veiller à la relation des étudiants avec les enseignants et l'administration.
- Pascal Lim est en charge de la valorisation et des finances afin d'obtenir des fonds pour pouvoir atteindre certains objectifs pour lesquels 2 pistes sont identifiées :
  - 1- Négocier avec les acteurs de l'UPEC pour dépenser autrement sur les ressources propres.
  - 2- Doubler les recettes sur 5 ans pour la pédagogie : développer la simulation, la formation des étudiants à l'étranger et l'accueil des étudiants étrangers, etc...
- Vincent Audard pour les maladies rares. Le doyen informe l'assemblée que la spécificité de l'hôpital Henri Mondor est que les cohortes de patients sont appendues à des équipes de recherche du site qui mènent une recherche en amont, ce qui permet d'effectuer une recherche translationnelle et de l'action thérapeutique.
- Emilie Sbidian aura la responsabilité de la commission d'éthique et de déontologie et de la parité au CHU.

Il informe que d'autres chargé.e.s de mission seront nommé.e.s lors du conseil du 21 mars 2019.

**Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### V. Désignation des membres du bureau – **Vote** **Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

##### **Annexe 2**

Le doyen présente le rôle du bureau du conseil et sa composition (diapositive n°2).

Le bureau est composé du doyen, des assesseur.e.s, de la responsable administrative mais aussi de :

- 2 enseignant.e.s-chercheur.e.s
- 1 chercheur.e
- 1 usager
- 1 BIATSS

Il lance en séance un appel à candidature pour chaque statut et les volontaires sont :

- Vincent Audard et Giuliana Amaddéo pour les 2 postes enseignant.e.s-chercheur.e.s.

- Sophie Lanone pour la.le chercheur.e
- Olivier Feraud pour la.le BIATSS
- Maëlys Bide pour l'utilisateur

**Les candidatures sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

VI. Point d'information PACES – Information  
**Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

Pierre Wolkenstein annonce que la situation de la PACES préoccupe l'équipe pédagogique et l'administration de la faculté. Le gouvernement supprime le numerus clausus et par conséquent une réforme en découle. Nous ne disposons d'aucune information supplémentaire pour le moment sur la structure qui sera mise en place ni sur le mode de sélection des étudiants en santé (médical et paramédical).

Il informe qu'un portail santé où tou.te.s les étudiant.e.s devront s'inscrire pour passer un examen sera créé. Il attire l'attention de l'assemblée sur le fait qu'un examen ne dispose pas des mêmes conditions qu'un concours. Tout.e étudiant.e ayant une note supérieure ou égale à 10 sera reçu.e.

Selon le doyen, il faut déterminer des critères de sélection pour le passage à la 2<sup>ème</sup> année de médecine et pour la « licence santé ».

Certain.e.s étudiant.e.s auront toujours la possibilité de rejoindre les études médicales sous certaines conditions.

Avec ce futur dispositif, il n'y aura plus d'étudiant.e.s en situation d'échec et tou.te.s seront diplômé.e.s.

Cependant, il faut pour la faculté identifier les licences « mineures » en santé.

L'inquiétude des doyen.ne.s des facultés de médecine de France se porte sur le nombre d'étudiant.e.s qu'elles.ils devront accueillir dans leurs établissements. Il explique que 2 moyens pourront être utilisés pour sélectionner :

- 1- Parcoursup en fixant certains critères
- 2- Un examen avec un niveau d'excellence

Il reste toujours le cas des étudiant.e.s qui n'accéderont pas aux études médicales et pour cela, plusieurs pistes sont exploitées :

- L'émergence des nouveaux métiers de santé (compétences multiples avec les métiers d'ingénieurs ou en sciences humaines)
- Développer des licences « mineures »

La crainte cependant, selon, Pierre Wolkenstein est de voir apparaître les écoles privées qui se chargeraient d'accueillir tou.te.s les étudiant.e.s n'ayant pas été accepté.e.s par les facultés.

Des discussions sont toujours en cours entre le ministère et la conférence nationale des doyens de médecine mais également avec les autres filières : pharmacie, odontologie et sages-femmes, ergothérapie, kinésithérapie, les écoles d'infirmières etc.

Il a été décidé avec l'équipe pédagogique, pour toutes les raisons évoquées précédemment de mettre en place dès la rentrée 2019 la PACES adaptée qui n'autorisera pas le redoublement.

La PACES classique sera, pour la dernière année, présente pour les doublants et plusieurs nombreux clausus seront dédiés pour chacun des 2 types de PACES.

Pour finir, il explique que la faculté devra faire face à plusieurs réformes et pour ces raisons, le contact a été pris avec les doyen.ne.s des facultés du Grand Paris-Sud pour mutualiser les forces pédagogiques.

Vincent Audard explique que le risque est que les élèves s'inscrivent dans des « prépas privées » pendant 1 an en attendant la mise en place de la réforme PACES et par conséquent, le flux d'étudiant.e.s sera plus important l'année suivante.

Le doyen répond qu'un seul critère incompressible sera pris en compte, celui de la capacité d'accueil.

## VII. Charte des stages et gardes : Stages de pré-externat DFGSM3 – **Vote** **Rapporteur : Françoise Botterel**

### **Annexe 3**

Françoise Botterel présente aux membres du conseil, la mise en place du stage de pré-externat pour les étudiant.e.s en DFGSM3.

Elle effectue brièvement un récapitulatif des faits.

L'année dernière, les étudiant.e.s avaient soumis l'idée à l'équipe pédagogique d'effectuer un stage de pré-externat. L'équipe pédagogique avait répondu favorablement à la demande mais uniquement sur la base du volontariat. Aujourd'hui, elle annonce que ce stage sera obligatoire pour tou.te.s les étudiant.e.s.

Une réunion a eu lieu le 15 janvier 2019 avec les représentant.e.s étudiant.e.s, l'administration et Marc Michel, responsable des stages pour en évoquer les différentes modalités.

Il aura lieu en juin de chaque année et se déroulera sur 4 semaines uniquement les matins. Elle rappelle que le stage ne sera pas rémunéré.

Elle attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les étudiant.e.s ne pourront pas effectuer de gestes techniques invasifs ni de touchers pelviens. Elles.ils n'effectueront pas de gardes non plus, précise-t-elle.

Le choix des stages se fera de manière aléatoire et seront proposés les lieux de stages des DFASM3 libres. Elle informe que pour le moment 130 lieux de stage ont été recensés.

Un carnet de stage sera remis à l'étudiant.e ; l'évaluation de ce stage comprend la présence et la participation. La validation du stage conditionne le passage dans l'année supérieure. En cas d'invalidation, un second stage pourra être proposé par l'équipe pédagogique.

Toutes les modalités de ce stage figureront sur la charte des stages et gardes.

Pour conclure, elle ajoute que ce stage de pré-externat est un avantage pour la faculté et qu'il a été mis en place grâce à la demande des étudiant.e.s.

**La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**



VIII. DUFMC/ESM : Renouvellements des CU et DIU - **Vote**  
**Rapporteur : Dominique Letourneau**

**Annexe 4**

Avant de présenter les diplômes en renouvellement, Dominique Letourneau, responsable des études, informe les membres du conseil que l'ESM – Formation et recherche en soins a intégré la faculté de médecine en tant que département en juillet 2017.

Il présente la demande de renouvellement pour 4 diplômes répartis dans 2 filières : Soins et Santé mentale.

Pour la filière Soins, il y a 2 demandes de renouvellement :

- Le diplôme d'université « Encadrement et pilotage de l'organisation des soins »
- Le diplôme d'université « Initiation à la Recherche en Soins »

Le diplôme « Encadrement et pilotage de l'organisation des soins » a été créé en 2006. Cette formation peut accueillir 25 personnes et s'adresse aux professionnels paramédicaux et aux sages-femmes.

Elle a pour objectif de développer ses capacités et compétences selon 2 parcours :

- Management de proximité en établissement de santé (sanitaire, médico social)
- Coordination et animation des parcours de soins

La formation est dispensée sur 9 mois et compte 140 heures d'enseignement.

Il présente le nombre d'inscrits, de diplômés et ressources dégagées sur les 3 dernières années.

Il informe que des bilans sont régulièrement organisés à différents moments de la formation (diapositive n°4).

Il tient à souligner que ce DU répond à une demande de formation courte d'initiation à l'encadrement et management d'établissements mais répond également à un besoin de formation des managers de proximité pour des petits établissements comme dans le secteur médico-social.

Le DU « Initiation à la recherche en soins » a été créé en 2011 et peut accueillir 20 étudiant.e.s.

Il s'adresse aux professionnels paramédicaux et aux sages-femmes mais également aux autres métiers de niveau Bac +3 impliqués dans la prise en charge des soins (APA, éducateurs). Une expérience de 3 ans d'exercice professionnel est exigée.

Les objectifs sont de :

- Pouvoir s'engager dans les travaux de recherche, en collaboration avec les équipes médicales,
- Permettre l'acquisition des méthodes et outils nécessaires à la recherche en soins
- Acquérir une réflexion sur la spécificité des projets de recherche en soins

La formation se déroule sur 18 mois et compte 140 heures d'enseignement.

Pour la filière santé mentale, 2 diplômes sont également en renouvellement :

- Certificat d'Université Soins en Santé Mentale
- DU Santé Mentale

Il explique qu'il était nécessaire de proposer 2 niveaux de formation dans le domaine de la santé mentale car les profils sont différents.

Le CU soins en santé mentale s'adresse aux infirmier.ères en santé mentale et permet l'adaptation à l'emploi en psychiatrie.

La formation représente 105 heures d'enseignement sur 7 mois.

L'objectif est de consolider des savoirs en psychiatrie prévu par la circulaire DHOS du 16 janvier 2006 dont les objectifs sont de permettre aux professionnels d'être opérants au quotidien en favorisant une prise de fonction optimale lorsqu'ils intègrent le champs de la psychiatrie (diapositive n°8 et 9).

La deuxième demande de renouvellement concerne le DU « Santé mentale » qui a pour but de perfectionner des connaissances dans le champ de la santé mentale quel que soit le dispositif de soin ou d'accompagnement des patients.

Il s'adresse aux professionnels en santé mentale et une expérience de 3 ans d'exercice professionnel est exigée (diapositive n°10 et 11).

Il ajoute que ce diplôme pose la question de la situation des infirmières de pratiques avancées en santé mentale et il annonce que dans les mentions de pratiques avancées figurera la psychiatrie à la rentrée 2019.

Ce DU, selon lui, est le point de départ pour la création d'une formation longue.

Pour conclure, il fait part aux membres du conseil du bilan financier des 4 diplômes (diapositive n°12).

**Les demandes de renouvellements sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

IX. Commission d'éthique et de déontologie : Présentation et mise en place – **Information**  
**Rapporteur : Emilie Sbidian**

**Annexe 5**

Emilie Sbidian rappelle que cette charte proposée par la conférence nationale des doyens a été votée au conseil de l'UFR de décembre 2017 et que tout le personnel administratif et enseignant ainsi que les étudiant.e.s sont invité.e.s à la signer.

Cette charte sera également demandée au moment du recrutement des candidat.e.s et engage ses signataires.

Elle comporte 11 points sur l'éthique et l'intégrité scientifique et de déontologie dont elle propose une présentation rapide.

Le premier point est que les facultés s'engagent sur l'intégrité scientifique et doivent avoir une conduite responsable de la recherche. Pour cela, elles doivent se doter de logiciels de détection de similitude, faire respecter les règles internationales de publications, mettre en place les autorisations de cumul d'activités accessoires, etc.

Dans ce domaine, des efforts sont déjà produits par la faculté notamment l'enseignement aux étudiant.e.s par la lecture critique d'article, d'une recherche responsable ou encore dans le module d'initiation de la thérapeutique (diapositive n°3).

Le deuxième point concerne la déontologie, elle énumère les différents éléments qui la composent et met en avant les efforts qui sont là encore effectués par la faculté comme l'existence d'une commission hospitalo-universitaire en charge d'étudier les demandes de cumuls des activités accessoires (diapositive n°4).

Les facultés doivent également s'assurer que les financements externes n'influencent pas les contenus pédagogiques et que les financements des industriels doivent être votés au conseil de l'UFR.

Elle décide de mettre un point de lumière sur la relation entre les industriels de santé et la pédagogie. Elle explique que les enseignements ne peuvent être dispensés par des industriels. La faculté ne peut pas utiliser leurs supports ou les contenus pédagogiques ne doivent pas être influencés. Les étudiant.e.s ont la possibilité de saisir la commission de déontologie s'ils le jugent nécessaire.

Le dernier point concernant le recrutement et la promotion des personnels, la faculté dispose du GPUH qui met en avant l'aspect qualitatif plutôt que quantitatif.

La faculté doit également s'engager sur l'écoute et le suivi des étudiant.e.s. Des dispositifs sont mis en place par l'équipe pédagogique pour recevoir les étudiant.e.s qui en font la demande.

A la suite de la signature de la charte, chaque faculté doit (diapositive n°7) :

- Mettre en place une commission de déontologie et elle en rappelle la composition
- Elire un.e référent.e de l'intégrité scientifique indépendant de la faculté. Sur le site de l'HCERES figure la liste des universités ayant déjà élu leur référent.e ce qui n'est pas encore le cas de l'UPEC.

La composition de cette commission sera communiquée au doyen et ensuite au président de l'UPEC.

Elle explique que plusieurs commissions existent sur le site et que la commission de déontologie ne doit pas créer des missions redondantes.

Pour conclure, elle souhaite que la commission de déontologie n'ait que 2 missions par an et pour la rentrée 2019, elle propose, en plus de la diffusion de la charte que la commission traite des sujets suivants :

- les liens et conflits d'intérêts pour l'aspect pédagogique
- la parité au CHU

Elle demande si un temps administratif sera dédié pour le fonctionnement et l'établissement des rapports de cette commission (diapositive n°10).

**La demande de création de la commission de déontologie, sous la responsabilité d'Emilie Sbidian, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

X. La parité au CHU - **Information**  
**Rapporteur : Emilie Sbidian**

**Annexe 6**

Un article du journal « Le Monde » de décembre 2018 s'intéressait à la question des postes à responsabilité dans les hôpitaux et du genre de ceux qui les occupent, introduit Emilie Sbidian.

Cet article, inspiré du mémoire d'un DIU de pédagogie médicale des Drs Rosso et Léger de l'université de Paris 6, fait état du rapport de la répartition des statuts et genres au sein de l'APHP en 2015.

Elle présente un premier histogramme où il est indiqué que 60% des femmes étaient des contractuelles contre seulement 32% de titulaires. Elle ajoute qu'une seule femme est doyenne en Ile de France depuis seulement 2018 et aucune femme n'a été présidente de la CME à l'AP-HP.

Le but de ce mémoire était de comprendre quels étaient les facteurs responsables de ce déséquilibre et plusieurs points ont été identifiés.

Selon la littérature, des barrières invisibles ont été déterminées comme celles des normes de réussite académique plutôt masculines, la conciliation du temps professionnel et familial pour les femmes ou encore le comportement des femmes notamment leur doute sur leurs capacités à tenir un poste à responsabilités (diapositive n°3).

Ces plafonds de verre sont justifiés par plusieurs éléments (diapositive n°4) :

- L'histoire
- La famille
- Les profils attendus
- L'auto-censure

Pour la justification « historique », la présence des femmes est récente dans le domaine de la santé (diapositive n°5). La majorité des PUPH ont entre 50 et 60 ans aussi bien chez les femmes que chez les hommes par contre entre 34 et 40 ans, les femmes médecins sont sur-représentées, ce qui démontre que :

- l'évolution n'a pas été suivie
- un déséquilibre dans les candidatures et sur les nominations.

Pour la justification familiale, les femmes ne candidatent pas car la carrière du conjoint et la gestion des enfants constituent des freins à leur nomination (diapositive n°6).

Pour la justification du profil attendu, les femmes ne présentent pas les caractéristiques nécessaires à un leadership, elle explique que les femmes PUPH publient davantage d'articles sur un temps similaire et leur temps de travail hebdomadaire est supérieur à celui des hommes. Ceci démontre la crainte et la peur de ne pas être à la hauteur au moment des nominations (diapositive n°7).

Elle a effectué des recherches sur le CHU de Créteil et les résultats sont similaires à ceux du rapport. Elle présente la répartition des femmes aux postes d'hospitalo-universitaires :

- 60 % de femmes AHU
- 46% MCU-PH
- 18% PUPH

Quant aux candidatures, le constat est le suivant, les hommes candidatent davantage que les femmes (diapositive n°8).

Concernant les années de nominations des hospitalo-universitaires présents en 2018, les courbes ne se rejoignent pas ce qui corrobore les résultats (diapositive n°9 et 10).

Elle conclut ses résultats en ajoutant qu'il n'y a pas de différence selon le sexe pour l'âge de nomination des MCU-PH.

Aujourd'hui, l'âge médian des MCU chez les hommes est de 40 contre 50 ans chez les femmes et le nombre médian d'années en tant que MCU est de 2 ans pour les hommes contre 4 ans pour les femmes.

Pour les PUPH, l'âge médian de nomination est de 42 ans pour les hommes et 46 ans pour les femmes.

Pour finir, elle informe l'assemblée qu'un groupe informel de femmes HU « WAKE-UP » (Women Are the Keys to Elaborate their own University career Project ) travaille sur ces questions depuis plusieurs mois.

Le souhait est d'affiner les résultats et de comprendre les freins en collaboration avec les Drs Nadia Oubaya et Vania Tacher dont le mémoire du DIU de pédagogie porte sur la carrière des femmes HU (diapositive n°12 et 13).

Le second objectif du groupe est d'accompagner les femmes HU en organisant un séminaire de rentrée annuel, en proposant un suivi personnalisé mais également en sensibilisant la communauté médicale et en tissant des liens avec des réseaux féminins (diapositive 14).

Recherche : Bilan groupe de recherche clinique (GRC) - **Information**  
**Rapporteur : Frédéric Relaix**

**Annexe 7 (diapositive n°10 à 20)**

Les groupes de recherche clinique (GRC) sont des dispositifs de recherche clinique inspirés des structures de Sorbonne Université, explique Frédéric Relaix.

Les GRC rassemblent en priorité des investigateurs hospitalo-universitaires sur une thématique définie dont le porteur n'est pas rattaché à une structure de recherche sous co-tutelle UPEC.

Les objectifs de la labellisation sont multiples (diapositive n°11) :

- Reconnaître des structures de qualité dans le domaine de la recherche clinique
- Renforcer la visibilité académique au niveau national et international
- Structurer des idées de recherche en dehors des équipes de recherche de l'IMRB et des équipes d'accueil de l'Université

Cette labellisation permet d'accueillir des étudiants en master ou en thèse, de postuler à des appels à projets de l'école doctorale et d'obtenir des financements (diapositive n°11).

Il fait part aux conseillers du calendrier de l'appel à candidature. 9 dossiers ont été déposés et 7 GRC ont reçu un avis favorable pour la création (diapositive n°12 et 13).

Les 7 GRC sont (diapositive n°14 à 20) :

Intitulé	Responsable	Thématique et observations
GECAI : Groupe d'Etudes des Cytopénies Auto-Immunes de l'adulte	Pr Marc Michel	Cytopénies auto-immunes
CARMAS : Cardiovascular and Respiratory Manifestations of Acute lung injury and Sepsis	Pr Armand Mekontso	Sepsis et infections respiratoires
Amyloidosis Research Institute	Pr Thibault Damy et Pr Violaine Plante-Bordeneuve	Maladie de l'amylose. Il annonce que les responsables rejoignent une équipe Inserm au sein de l'IMRB mais que le GRC sera toujours existant.
IMPACT : Investigation, Modélisation et Simulation autour du Patient en Etat Critique en Anesthésie et Réanimation	Pr Gilles Dhonneur	Le GRC ne sera pas renouvelé pour cause de départ du responsable
ONCO-THO Paris Est-Créteil	Pr Christos Chouaid	Oncologie thoracique rejoint une équipe de l'IMRB
GEMINI : Groupe d'Etude des Maladies Infectieuses Néonatales et Infantiles	Pr Robert Cohen	Maladies infectieuses néonatales et infantiles
MACULA	Pr Eric Souied	DMLA

Pour finir, il tient à préciser que ces GRC ne sont pas évalués par l'HCERES car il s'agit de structures purement locales.

L'objectif de l'exécutif est de rencontrer chaque porteur.euse de GRC afin d'effectuer un bilan et avoir une réflexion sur l'avenir de leur GRC (intégration d'une équipe de recherche de l'IMRB ou d'une équipe d'accueil) dans le but de structurer les efforts de recherche du site.

Le doyen ajoute que le dispositif des GRC permet :

- d'animer des réseaux
- à des non universitaires de rejoindre une structure de recherche
- pour certaines thématiques de recherche de gagner en visibilité comme le GRC MACULA, par exemple.

Les GRC pourraient évoluer en laboratoires universitaires labélisés.

## XI. Recherche : Évaluation des équipes d'accueil - **Information** **Rapporteur : Frédéric Relaix**

### Annexe 7 (diapositive n°1 à 9)

Frédéric Relaix explique aux membres du conseil qu'il existe plusieurs types de structures de recherche au sein de la faculté :

- 17 équipes de recherche Inserm regroupées au sein de l'IMRB
- 7 équipes d'accueil
- 7 groupes de recherche clinique

Les équipes d'accueil sont des unités de recherche thématiques contractualisées et soutenues financièrement par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les équipes d'accueil de la faculté sont (diapositive n°3 à 9) :

1- L'équipe « Bioingénierie, tissus et neuroplasticité » dirigée par Pierre Portero. La thématique de recherche est l'étude de la motricité humaine avec 2 axes de recherches :

La bioingénierie des tissus mous et les aspects de la posture, du mouvement, de la locomotion. L'évaluation aura lieu le 6 mars et les futurs porteurs du projet sont Jean-Michel Graciès et Mostapha Zidi.

2- L'équipe de Jacques Guillot intitulée « Dynamyc » a pour thématique la dynamique de la colonisation d'*Aspergillus fumigatus* dans le tractus respiratoire de l'Homme et de l'animal. Cette équipe est en interaction avec l'hôpital, l'ENVA et l'ANSES.

L'équipe sera évaluée le 12 février et sera sous la responsabilité de Françoise Botterel pour le nouveau contrat.

3- L'équipe portée par Iradj Sobhani, « Early detection of Colon Cancer using Molecular Markers and Microbiota » a pour thématique de recherche les microbiens et marqueurs moléculaires dans le cadre du cancer du colon. L'équipe sera évaluée le 20 février et le prochain responsable sera Aurélien Amiot.

4- L'équipe de Pierre Wolkenstein et Emilie Sbidian, « Épidémiologie en dermatologie et évaluation des thérapies » sera évaluée le 27 mars et seule Emilie Sbidian sera en charge de l'équipe. Elle a pour thématique de recherche la pharmacoépidémiologie.

5- L'équipe de Jean Marty, « Analyse du risque dans les systèmes de soins complexes » qui a pour thématique de recherche les systèmes de soins complexes, ne sera pas renouvelée pour cause de départ à la retraite.

6- Il poursuit avec la présentation de l'équipe de Jean Pascal Lefaucheur et Alain Creange, « Excitabilité nerveuse et thérapeutique ». La thématique de recherche est l'implication des anomalies d'excitabilité nerveuse périphérique et l'excitabilité corticale et représentations corticales motrices et stratégies thérapeutiques. Elle sera évaluée le 26 février.

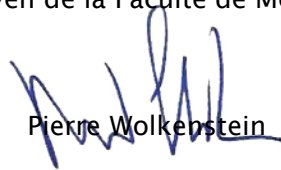
7- La dernière équipe d'accueil est celle de Sylvie Bastuji-Garin, « Épidémiologie clinique et vieillissement : gériatrie soins primaires et santé publique ».

Cette équipe a effectué une demande de labellisation pour devenir une équipe de recherche Inserm à l'IMRB. L'évaluation aura lieu le 13 et 14 mars.

Pour conclure, il explique que l'université disposera de 5 équipes d'accueil au lieu de 7 aujourd'hui. Le but pour les EA est devenir une équipe de recherche et il tient à souligner que l'IMRB apporte son aide aux EA comme pour une équipe de recherche Inserm.

Le doyen ajoute que les EA vont disparaître au profit des laboratoires universitaires à partir de 2020 ce qui confère 2 intérêts. Le premier est que les universités pourront labéliser des laboratoires de recherche sans tenir compte du processus d'évaluation de l'HCERES. Le second intérêt est qu'il permet un gain de temps notamment pour l'accueil d'équipe de recherche. Il n'y aura plus cette attente tous les 5 ans pour une création ou un renouvellement.

Le Doyen de la Faculté de Médecine



Pierre Wolkenstein



# DÉSIGNATION DES ASSESSEURS EXÉCUTIF DE LA FACULTÉ CHARGÉS DE MISSION

# Désignation des Assesseurs

Orianne  
Wagner-Ballon

• Vice-Doyenne Pédagogie

Françoise Botterel

• Assesseure Pédagogie HU

Florence  
Canoui-Poitrine

• Assesseure Affaires académiques

Armand  
Metkontso-Dessap

• Assesneur Territoire universitaire

Frédéric Relaix

• Assesneur Recherche

# Exécutif de la Faculté

Orianne Wagner-Ballon

- Vice-Doyenne Pédagogie

Françoise Botterel

- Assesseure Pédagogie HU

Florence Canoui-Poitrine

- Assesseure Affaires académiques

Armand Metkontso-Dessap

- Assesseur Territoire universitaire

Frédéric Relaix

- Assesseur Recherche

Bassam Haddad

- Représentant des HU du CHIC

Bernard Maitre

- Prospective et GPHU

Sophie Dupuis

- Responsable administrative

# Chargés de mission

Charles-Henri Flouzat-Lachaniette

· Chirurgie Universitaire

Yazid Belkacemi

· Relations Internationales

Laura Ernande

· Mobilité étudiante Stage Erasmus

Liova Yon et Laurence Caeymaex

· Vie étudiante

Pascal Lim

· Valorisation et finances

Vincent Audard

· Maladies rares

Emilie Sbidian

· Commission d'éthique et de déontologie  
· Parité au CHU

21 mars



Désignation  
De nouveaux  
chargés de mission

# MEMBRES DU BUREAU

# Son rôle

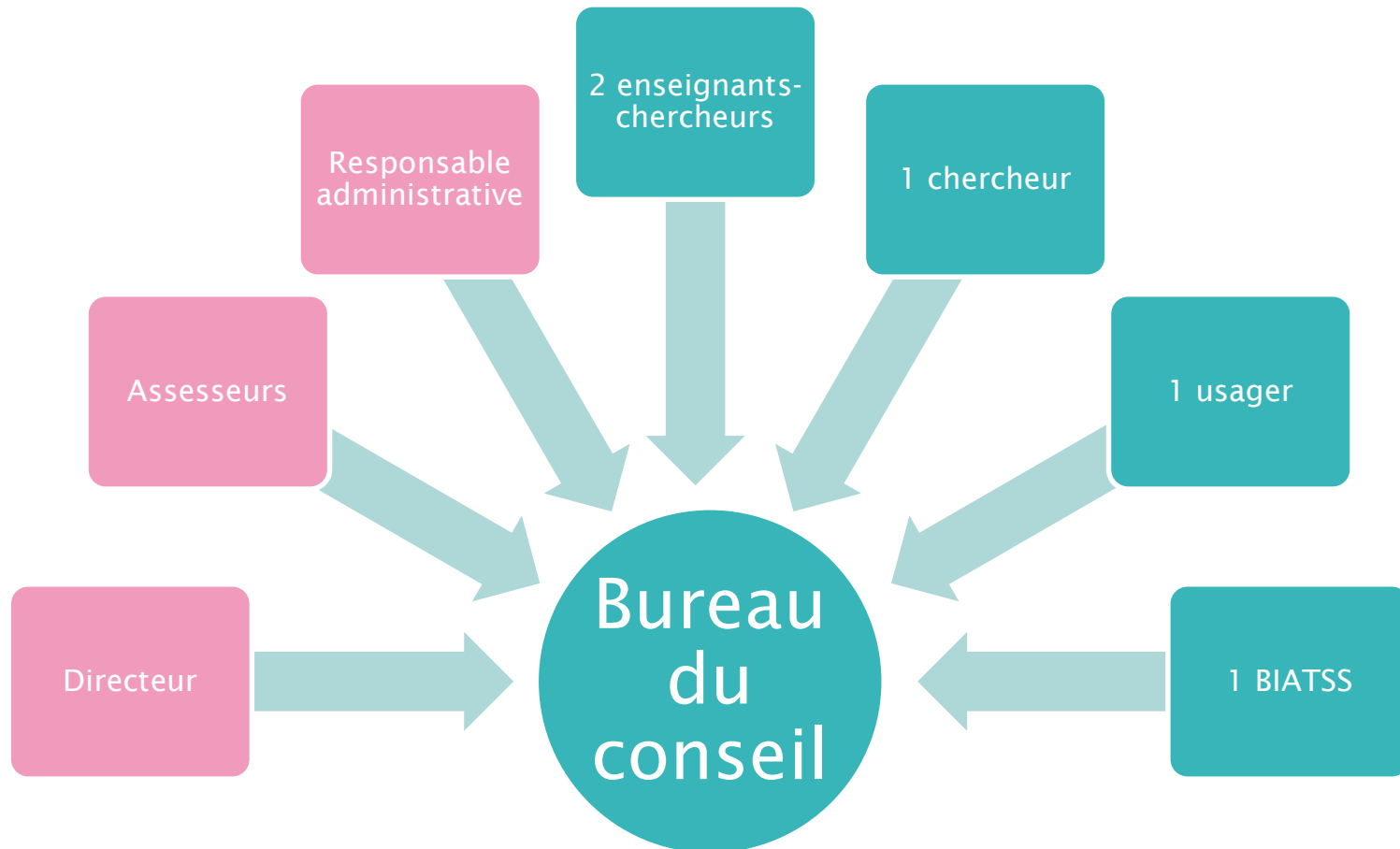
Se réunit en  
moyenne 18  
jours avant  
le conseil

Fixe les  
dates du  
conseil

Élabore et  
arrête  
l'ordre du  
jour

Vote ou  
information

## Sa composition (statuts de l'UFR)







# Stage hospitalier de pré-externat

Rapporté par Françoise Botterel

# Stages hospitaliers de pré-externat (1)

- Réunion 15/01/2019 de mise en place du stage (M. Michel, F. Botterel, F. Pompet, MC Pacouret, 2 élus étudiants)
- Dates : 3 au 28 juin 2019
- Durée : 4 semaines (le matin)
- Stage non rémunéré, obligatoire, pas de gardes
- Pas de gestes techniques invasifs ni de touchers pelviens
- Choix des stages : système aléatoire, postes DFASM3 libres en juin + autres

# Stages hospitaliers de pré-externat (2)

- **Organisation et évaluation** : carnet de stage sur la base de la présence, de la participation active aux séances d'enseignements dédiées et des apprentissages développés.
- **Validation des stages** : conditionne le passage dans l'année supérieure. En cas de non validation du stage : nouveau stage à voir

**ANNEXE**  
**à la charte hospitalo-universitaire des stages  
et des gardes 2018-2019 concernant  
le stage hospitalier de pré-externat**  
**votée en Conseil d'UFR**  
**le 30 janvier 2019**

# Conseil de faculté 30 janvier 2019

**ESM – Formation & Recherche en Soins**

**UFR de Médecine**

## Renouvellements

Pour rappel, l'ESM - Formation & Recherche en Soins est devenue un département de formation de la Faculté de médecine en juillet 2017.

Nos présentons donc cette année 2019 la réhabilitation de nos CU, DU en tant que département universitaire de la composante,

### ▪ Filière Soins

- DU Soins « Encadrement et pilotage de l'organisation des soins »
- DU Soins « Initiation à la Recherche en Soins »

### ▪ Filière Santé Mentale

- CU Soins en Santé Mentale
- DU Santé Mentale

## Filière Soins:

### DU Soins « Encadrement et pilotage de l'organisation des soins »

#### ▪ Renouvellement d'habilitation

➤ **Création : 2006**

➤ **Dernier passage en CA : juin 2015**

➤ **Responsables pédagogiques :**

- D. LETOURNEAU, professeur associé des universités
- P. FARNAULT, directeur-BIATSS

➤ **Nombre de places prévues : 25**

➤ **Public visé et niveau requis :**

- Formation continue, 1 an d'exercice professionnel.
- Professionnels paramédicaux et sages-femmes.

➤ **Organisation des enseignements :**

- Formation en alternance sur 9 mois
- Volume horaire globale 147 heures dont 7 heures d'examen
- Stage 35 h (facultatif si en situation d'exercice professionnel durant la formation)

➤ **Objectifs :**

Développer ses capacités et compétences selon 2 parcours :

- Management de proximité en établissement de santé (sanitaire, médico social)
- Coordination et animation des parcours de soins

## Filière Soins: DU Soins « Encadrement et pilotage de l'organisation des soins »

### ▪ Renouvellement d'habilitation

#### ➤ Bilan quantitatif

	Année 2015/2016	Année 2016/2017	Année 2017/2018	Année en cours :
Nombre de candidats		23(US)+12(CPS)	26(US)+14(CPS)	33(US)+12(CPS)
Nombre d'inscrits FI				
Nombre d'inscrits FC	17(US)+6(CPS)	23(US)+10(CPS)	25(US)+11(CPS)	24(US)+10 (CPS) <sup>o</sup>
Nombre d'étudiants présents aux examens	20	31	36	
Nombre d'hommes diplômés	2	10	5	
Nombre de femmes diplômées	18	21	31	
Ressources dégagées (montant total perçu) Rq : Avant 2017 l'ESM était sous statut GIP	69 298 euros	102 882 euros	121 356 euros	114 771 euros

#### ➤ Bilan qualitatif

- Fin chaque regroupement
- Fin de formation
- Questionnaire



## **Filière Soins: DU Soins Initiation à la recherche en soins**

### **▪ Renouvellement d'habilitation**

➤ **Création : 2011**

➤ **Dernier passage en CA : juin 2015**

➤ **Responsables Pédagogiques :**

- D. LETOURNEAU, professeur associé des universités
- E. AUDUREAU, PU-PH
- M. LE GAL, formatrice-BIATSS

➤ **Nombre de places prévues : 20**

➤ **Public visé et niveau requis :**

- Formation Continue, 3 ans d'exercice professionnel.
- Professionnels paramédicaux et diplôme de sage femme, autres métiers de niveau BAC +3 impliqués dans la prise en charge des soins (APA, éducateurs)

**Filière Soins:**  
**DU Soins Initiation à la recherche en soins**

▪ **Renouvellement d'habilitation**

➤ **Organisation des enseignements :**

- Formation en alternance sur 18 mois avec une rentrée 1 année sur 2
- Volume horaire global 147 heures dont 7 heures d'examen
- Stage 35 h (facultatif si en situation d'exercice professionnel durant la formation)

➤ **Objectifs :**

- Pouvoir s'engager dans les travaux de recherche, en collaboration avec les équipes médicales
- Permettre l'acquisition des méthodes et outils nécessaire à la recherche en soins
- Acquérir une réflexion sur la spécificité des projets de recherche en soins

## Filière Soins: DU Soins Initiation à la recherche en soins

### ▪ Renouvellement d'habilitation

#### ➤ Bilan quantitatif

	Année 13/14	Année 15/16	Année 17/18	Année en cours :
Nombre de candidats	18	10	12	
Nombre d'inscrits FI				
Nombre d'inscrits FC	12	9	12	
Nombre d'étudiants présents aux examens	10	9	11	
Nombre d'hommes diplômés	1	2	1	
Nombre de femmes diplômées	9	7	8	
Ressources dégagées (montant total perçu) Rq : Avant 2017 l'ESM était sous statut GIP	32 590 euros	30 808 euros	35 377 euros	

#### ➤ Bilan qualitatif

- Fin chaque regroupement
- Fin de formation
- Questionnaire à 6 mois

## Filière Santé Mentale : CU Soins en Santé Mentale

### ▪ Renouvellement d'habilitation

➤ **Création : 2011**

➤ **Dernier passage en CA juin 2015**

➤ **Responsables Pédagogiques :**

- D. LETOURNEAU, professeur associé des universités
- F. SCHURHOFF, PU-PH
- I. ROBINEAU-FAUCHON, formatrice-BIATSS

➤ **Nombre de places prévues : 20**

➤ **Public visé et niveau requis :**

- Formation Continue, 1 an d'exercice professionnel dans le champ de la santé mentale
- infirmiers en santé mentale exclusivement

➤ **Objectifs :**

- Consolidation des savoirs en psychiatrie prévue par la circulaire DHOS du 16 janvier 2006 dont les objectifs sont de permettre aux professionnels d'être opérants au quotidien en favorisant une prise de fonction optimale lorsqu'ils intègrent le champs de la psychiatrie

➤ **Organisation des enseignements :**

- Formation en alternance sur 7 mois - Volume horaire global 112 heures dont 7h d'examen

## Filière Santé Mentale : CU Soins en Santé Mentale

### ▪ Renouvellement d'habilitation

#### ➤ Bilan quantitatif

	Année 2015/2016	Année 2016/2017	Année 2017/2018	Année en cours : 2018/2019
Nombre de candidats	20	18	13	9
Nombre d'inscrits FI				
Nombre d'inscrits FC	18	17	11	9
Nombre d'étudiants présents aux examens	18	17	11	
Nombre d'hommes diplômés	4	4	2	
Nombre de femmes diplômées	11	12	8	
<b>Rq : Avant 2017 l'ESM était sous statut GIP</b>	22 400 euros	22 400 euros	24 669 euros	19 702 euros

#### ➤ Bilan qualitatif

- Fin chaque regroupement
- Fin de formation
- Questionnaire à 6 mois

▪ **Renouvellement d'habilitation**

➤ **Création : 2011**

➤ **Dernier passage en CA : juin 2015**

➤ **Responsables Pédagogiques :**

- D. LETOURNEAU, professeur associé des universités
- F. SCHURHOFF, PU-PH
- I. ROBINEAU-FAUCHON, formatrice-BIATSS

➤ **Nombre de places prévues : 20**

➤ **Public visé et niveau requis :**

- Formation Continue, 3 ans d'exercice professionnel dans le champ de la santé mentale
- Professionnels en santé mentale

➤ **Objectifs :**

- Perfectionnement des connaissances dans le champ de la santé mentale quel que soit le dispositif de soin ou d'accompagnement des patients

➤ **Organisation des enseignements :**

- Formation en alternance sur 8 mois
- Volume horaire globale 168 heures dont 7 heures d'examen

## Filière Santé Mentale : DU santé Mentale

### ▪ Renouvellement d'habilitation

#### ➤ Bilan quantitatif

	Année 2015/2016	Année 2016/2017	Année 2017/2018	Année en cours : 2018/2019
Nombre de candidats	31	31	18	21
Nombre d'inscrits FI				
Nombre d'inscrits FC	28	28	17	20
Nombre d'étudiants présents aux examens	28	28	17	
Nombre d'hommes diplômés	8	9	7	
Nombre de femmes diplômées	18	16	10	
Ressources dégagées (montant total perçu) Rq : Avant 2017 l'ESM était sous statut GIP	108 783 euros	108 783 euros	63 937 euros	78 029 euros

#### ➤ Bilan qualitatif

- Fin chaque regroupement
- Fin de formation
- Questionnaire à 6 mois

## Renouvellement d'habilitation

### ➤ Bilan financier

	DU EPOS	DU IRS	CU SM	DUSM
UPEC Fac de médecine	64 004 €	27 472 €	7 385 €	46 339 €



# Charte éthique et déontologie des Facultés de médecine et d'odontologie

Vincent Audard

Emilie Sbidian

- **Charte éthique et déontologique proposée par le conférence des doyens**
- **Charte votée en conseil d'UFR en décembre 2017**
- **Personnels et étudiants des Facultés invités à la signer**
- **Signature des candidats au recrutement = préalable au recrutement**
- **Engagement des signataires - Opposable**

# 1. Les facultés s'engagent sur l'intégrité scientifique

Conduite responsable de la recherche (protocole, analyse statistique, rédaction scientifique, communication des résultats, accessibilité aux données sources, transparence)

- Le plagiat: logiciels de détection de similitudes
  - Règles de publications et rôle des auteurs (ICMJE)
- « Les facultés promeuvent et doivent faire respecter les règles internationales.... »**
- Activité éditoriale: autorisation de cumul des activités accessoires en l'absence de rémunération ?
  - Communication vers le grand public limitée à l'expertise professionnelle de l'enseignant (*média, congrès, association patients ?*)

## **2. Les facultés s'engagent sur la déontologie**

1. Formation des étudiants à la déontologie en appui avec les ordres professionnels
- 2. Promotion de l'égalité hommes-femmes, lutte contre les discriminations de toute nature accessibilité au handicap**

## **3. Formation éthique et déontologique pour une conduite responsable**

## **4. Transparence et déclaration des liens d'intérêts**

## **5. Cumul des activités accessoires**

## **6. Avantages et cadeaux**

## **7. Les facultés s'assurent que les financements externes n'influencent pas l'indépendance des contenus pédagogiques**

1. Les facultés doivent rendre transparents les financements qu'elles sont susceptibles de recevoir de la part des industries et autres organismes privés en les publiant sur leur site internet
2. Le financement direct des Facultés par les industriels pour des activités de recherche et la pédagogie .... Doivent être validés par un vote en conseil d'UFR
3. Soutien financier pour la FMC : société savante

## **8. Les bonnes pratiques pédagogiques dans les relations avec les industries de santé**

1. DCI
2. Enseignement facultaire non dispensé par les industriels (ni les supports)
3. Droit de réserve pouvant être exercé par les étudiants en cas de situation d'influence (saisir la commission de déontologie)

## **9. Recrutement et promotion des personnels**

## **10. Lien avec le partenaire de soins**

## **11. Engagement de formation d'écoute et de suivi des étudiants**

## **Au sein des facultés,**

### **- Création d'une commission de déontologie**

Incluant des universitaires (élus) dont au moins un non titulaire, un représentant des usagers (étudiants), un représentant d'associations patients, un représentant du DG du CHU et du président de la CMEL, un représentant du conseil de l'Ordre

### **- Election d'un réfèrent de l'intégrité scientifique**

#### **Indépendance vis-à-vis des autorités de la faculté**

Renforce le réfèrent scientifique de la faculté

Membre de droit de la commission de déontologie

## Office français de l'intégrité scientifique

L'intégrité scientifique fonde en partie la confiance entre les communautés de recherche, et entre celles-ci et la société. Pour lui donner un cadre et une impulsion nationale, l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS) a été créé en mars 2017 au sein du Hcéres. Cette mesure figure parmi les premières prises en application des conclusions du rapport de Pierre Corvol (2016) sur la mise en œuvre de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche (2015).

### Des missions au service de l'intégrité scientifique : expertise, observation, animation

Structure nationale, transversale et indépendante, l'OFIS s'est vu confier une triple mission :

- **Expertise** : coordonner la réflexion pour l'élaboration de référentiels, d'avis et de recommandations, accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la mise en œuvre de leurs obligations, aider à l'organisation de médiations élargies ;
- **Observation** : piloter un observatoire national sur la mise en œuvre des engagements de la charte de l'intégrité scientifique et des pratiques conformes aux standards internationaux, assurer la veille et la diffusion des informations (notamment concernant les nouvelles formes que prend la recherche : sciences participatives, big data, ré-utilisation des données et « open science »), recenser les cas de manquements et leurs traitements ;
- **Animation** : contribuer à la définition d'une politique nationale de l'intégrité scientifique, favoriser l'harmonisation et la mutualisation des pratiques, coordonner et promouvoir les travaux du réseau des référents « Intégrité scientifique » des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, participer à la formation de ces référents, encourager la recherche dans le domaine, assurer le lien avec les Académies, représenter la France à l'échelle européenne et internationale.

### Une organisation garante d'une indépendance d'exercice

Département du Hcéres, l'OFIS bénéficie de conditions propres à garantir son indépendance dans l'exercice de ses missions. Il est constitué d'une équipe opérationnelle dirigée par la directrice du département Joëlle Alnot. Il est doté d'un Conseil de l'intégrité scientifique (CIS) qui oriente et supervise ses travaux.

Placé auprès du président et du Collège du Hcéres, le CIS est présidé par Olivier Le Gall, directeur de recherche INRA. Il est composé à parité de 12 experts français et internationaux, nommés intuitu personae.

### Interview



> Interview de M. Olivier Le Gall, président du Conseil français de l'intégrité scientifique

### Publications de référence



> Tous les ressources documentaires sur l'intégrité scientifique

Univ. Paris 1 – Panthéon Sorbonne	<i>(via la CPU)</i>		<a href="#">Emmanuel Picavet</a>	
Univ. Paris 2 – Panthéon-Assas	<i>(via la CPU)</i>			
Univ. Paris 3 – Sorbonne Nouvelle	<i>(via la CPU)</i>	OK	<a href="#">Jeanyves Guérin</a>	<a href="#">Lien</a>
Univ. Paris 5 – Paris Descartes	<i>(via la CPU)</i>	OK	<a href="#">Catherine Labbe-Jullie</a>	
Univ. Paris 7 – Paris Diderot	<i>(via la CPU)</i>	OK	<a href="#">Laure Elie</a>	
Univ. Paris 8 – Paris Vincennes Saint-Denis	OK			
Univ. Paris 9 – Paris Dauphine	OK	OK	<a href="#">Dominique Damamme</a>	
Univ. Paris Est Créteil Val-de-Marne	<i>(via la CPU)</i>			
Univ. Paris Est Marne-la-Vallée	<i>(via la CPU)</i>		<a href="#">Maxime Crochemore</a>	
Univ. Paris Nanterre	<i>(via la CPU)</i>		<a href="#">Cyrille Bouvet</a>	
Univ. Paris Sud	<i>(via la CPU)</i>	OK	<a href="#">Patrick Berthet</a>	<a href="#">Voir Univ. Paris-Saclay</a>
Univ. Paris 13	<i>(via la CPU)</i>		<a href="#">Noureddine Jouini</a>	<a href="#">Lien</a>
Univ. Pau et Pays de l'Adour	<i>(via la CPU)</i>	OK	<a href="#">Virginie Larribau-Terneyre</a>	



- **Rapport annuel des activités de la commission de déontologie**
- **Présenté à l'UFR et communiqué au Doyen, puis transmission au président de l'Université**

- **Intégrité scientifique, déontologie, éthique**
- **Des commissions existantes: commission de cumul des activités accessoires (défraiement ?), commission pédagogique, GPHU : Eviter les missions redondantes**
- **Définir un à deux objectifs annuels pour la commission de déontologie**
  - **Pour la rentrée universitaire 2019**
  - **Diffusion de la charte**
  - **Liens et conflits d'intérêt (financements des industriels pour des activités pédagogiques, déclaration...)**
  - **Parité au CHU**
- **Temps administratif dédié**

Annexe 6

# Parité au CHU

Conseil de Gestion

30 janvier 2019



SOCIÉTÉ

## Dans les hôpitaux, des postes de pouvoir si masculins

Maternité, barrière psychologique, machisme... les femmes médecins ne sont qu'une petite minorité à occuper les postes de prestige.

Par François Béguin et Camille Stromboni · Publié le 28 décembre 2018 à 06h22 · Mis à jour le 28 décembre 2018 à 20h46

Lecture 6 min.



ET LÀ,  
IL ME DIT  
...

"VOUS ?  
CHEF DE  
SERVICE ?

"MAIS ON  
N'EST PAS  
EN PÉDIATRIE"



# Un constat sur l'AP-HP

Mémoire DIU Pédagogie médicale – Drs C. Rosso ; A. Léger

## 54% de femmes à l'AP-HP

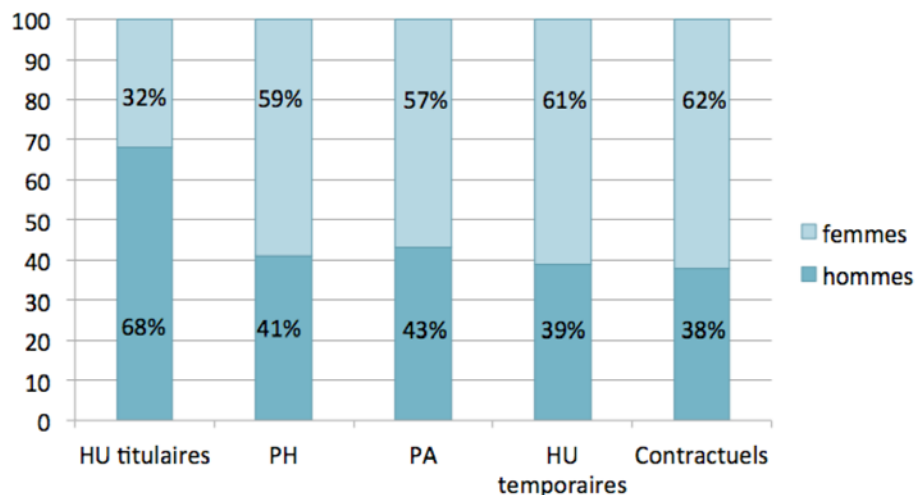


Figure 1. Répartition par statut et par genre des effectifs médicaux à l'APHP (2015)

HU titulaires : PU-PH et MCU-PH, HU temporaires : CCA, PHU, AHU.

## Barrières invisibles identifiées dans la littérature

- Norme de réussite académique masculine : capacité à prendre des risques, autorité, ambition
- Conciliation du temps professionnel/familial
- Caractéristiques et comportements des femmes : doute sur les capacités, doute sur leur «droit »

**1 femme doyen en Ile De France**

**Aucune femme présidente de CMEL à l'AP-HP**

# Un constat sur l'AP-HP

## Mémoire DIU Pédagogie médicale – Drs C. Rosso ; A. Léger

### Plafond de verre

- Justification « historique » : les femmes ne sont pas présentes dans le domaine depuis longtemps.
- Justification « familiale » : les femmes ne candidatent pas à ces postes pour raisons familiales.
- Justification « profil attendu » : les femmes ne présentent pas les caractéristiques nécessaires à un bon leadership.
- Justification « auto censure » : les femmes ne candidatent pas par auto censure (syndrome de l'imposteur).

# Un constat sur l'AP-HP

## Mémoire DIU Pédagogie médicale – Drs C. Rosso ; A. Léger

### Plafond de verre

- Justification « historique » : les femmes ne sont pas présentes dans le domaine depuis longtemps.

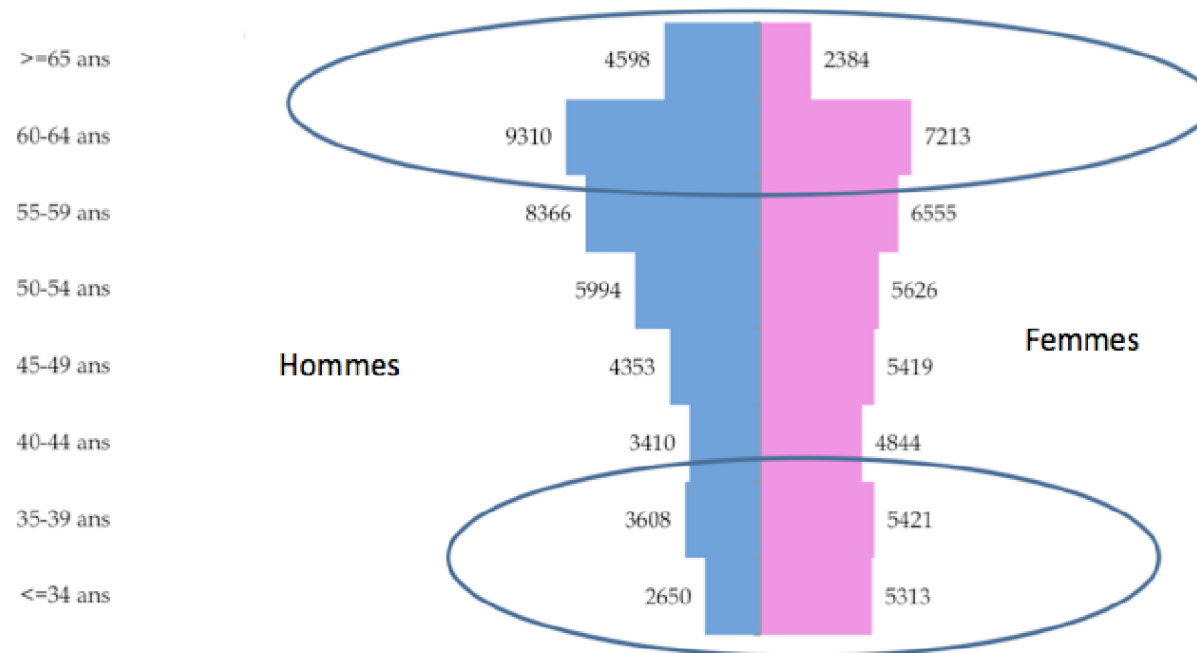


Figure 2. Pyramide des âges par genre des spécialités médicales en France (rapport 2016).

# Un constat sur l'AP-HP

## Mémoire DIU Pédagogie médicale – Drs C. Rosso ; A. Léger

### Plafond de verre

- Justification « familiale » : les femmes ne candidatent pas à ces postes pour raisons familiales.

	Femmes PH N=105	Femmes MCU-PH N=20	Femmes PU-PH N=25
<b>Statut marital à la nomination</b>			
Célibataire	17 (16 %)	5 (25 %)	2 (8 %)
En couple/ Marié	76 (73 %)	13 (65 %)	22 (88 %)
Divorcée/séparée	12 (11 %)	2 (10 %)	1 (4 %)
<b>Enfants (≥1)</b>	77 (73 %)	15 (75 %)	22 (88 %)
<b>Nombre d'enfants</b>	2 (1-3)	2 (1-3)	2 (2-4)
<b>Mode de garde 1<sup>er</sup> enfant</b>			
Crèche hôpital/ ville	41 (54 %)	9 (60 %)	11 (50 %)
Famille	2 (2 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Assistante Maternelle/ Nourrice	33 (43 %)	6 (40 %)	11 (50 %)

	PH voulant être HU		MCU-PH		PU-PH	
Réponse « OUI »	Hommes N=17	Femmes N=14	Hommes N=26	Femmes N=16	Hommes N=64	Femmes N=23
Est ce que la carrière de votre conjoint a constitué un frein à votre nomination ?	29 %	14 %	15 %	31 %	14 %	19 %
Est ce que la gestion des enfants a constitué un frein à votre nomination ?	35 %	28 %	23 %	40 %	21 %	40 %



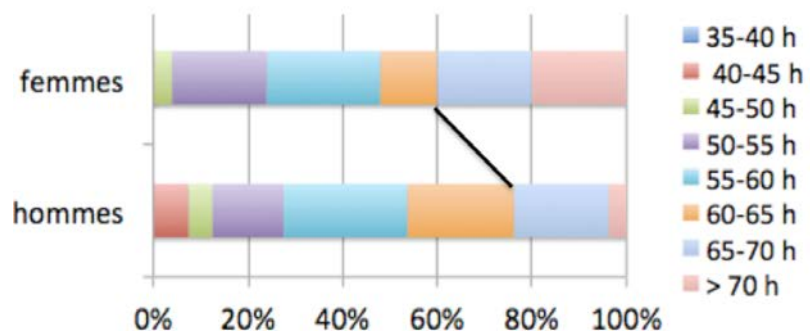
# Un constat sur l'AP-HP

## Mémoire DIU Pédagogie médicale – Drs C. Rosso ; A. Léger

### Plafond de verre

- Justification « profil attendu » : les femmes ne présentent pas les caractéristiques nécessaires à un bon leadership.

Quantité de travail hebdomadaire : comparaison hommes-femmes PU-PH (Figure 3)



- **Nombre de publications sur les deux dernières années (2014-2015) : comparaison femmes/hommes PUPH**

	< 2	2 à 5	5 à 10	>10
<b>Hommes</b>	2 %	12 %	24 %	62 %
<b>Femmes</b>	0%	4%	16%	80 %

## Le même constat sur Créteil

### Nombre total d'hospitalo-universitaires en 2018 à la Faculté de médecine de Créteil

#### Répartition selon le sexe

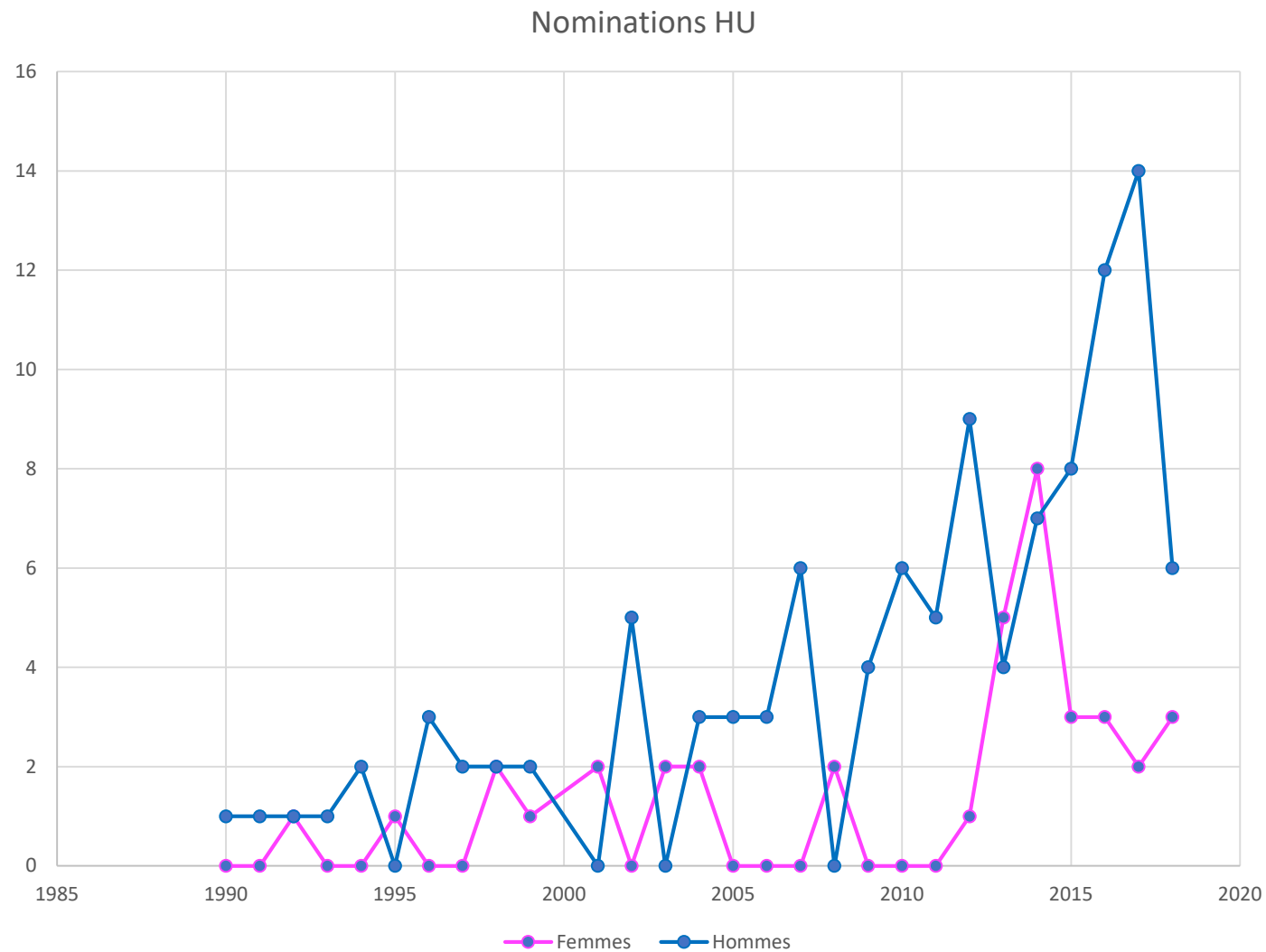
	AHU/CCA		MCU-PH		PU-PH	
	F	H	F	H	F	H
Nombre brut	50	34	18	21	20	94
Pourcentage	60%	40%	46%	54%	18%	82%

### Candidatures et Auditions au GPHU

		PUPH		MCUPH		PHU	
		H	F	H	F	H	F
2017	Candidature	8	2	6	4	1	1
	GPHU	6	0	4	1	1	1
2018	Candidature	10	2	6	3	2	1
	GPHU	4	2	1	3	0	1
2019	Candidature	14	2	8	7	1	2
	GPHU	3	1	1	3	0	1

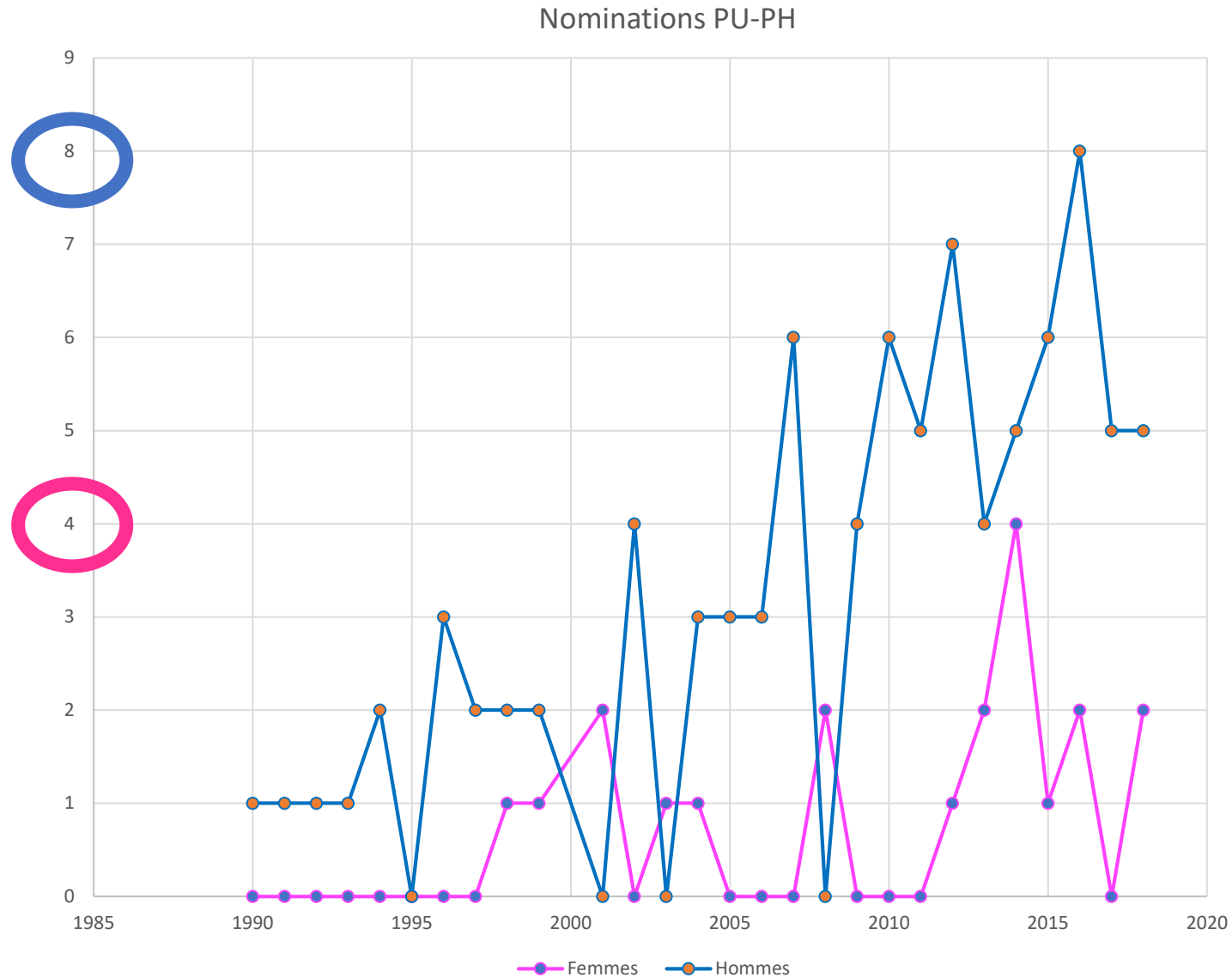
# Année de nomination des HU présents en 2018 à la Faculté de médecine de Créteil

## Répartition selon le sexe



# Année de nomination des PU-PH présents en 2018 à la Faculté de médecine de Créteil

## Répartition selon le sexe



# Le même constat sur Créteil

## Quelques éléments supplémentaires

- Pas de différence selon le sexe pour l'âge de nomination des MCU (âge médian 38 ans)
- Age médian actuel des MCU; H: 40 (39 – 43) vs F: 49 (38 – 56),  $p=0.1$
- Nombre médian d'année comme MCU; H: 2.3 (1.4 – 3.9) vs F: 4.4 (3.4 – 14.4);  $p=0.02$
- Age médian de nomination des PU; H: 42 (40 – 44) vs F: 46 (42 – 49);  $p=0.0002$

## Groupe informel de femmes HU – Créteil

Caroline Barau  
Emilie Bequignon  
Françoise Botterel  
Florence Canoui-Poitaine  
Christiane Copie  
Virginie Escabasse  
Emilie Ferrat  
Marie Laurent  
Laurence Le Cleach  
Emilie Sbidian  
Vania Tacher  
Oriane Wagner Ballon

# WAKE-UP

Women Are the Keys to Elaborate their own University career Project

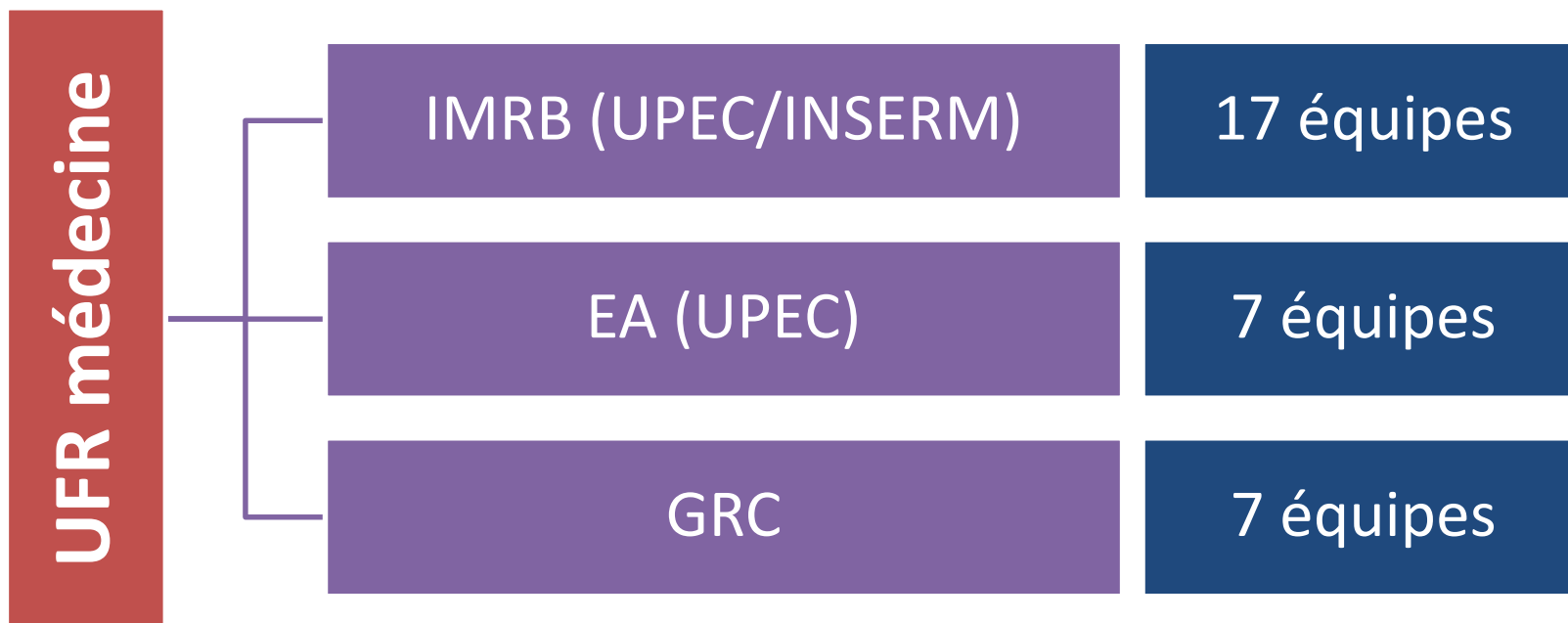
## **Affiner les résultats...**

- Enquête auprès des MCU nommés depuis au moins 5 ans
- Enquête auprès des AHU/CCA (raisons de la non poursuite d'une carrière hospitalière selon le genre...)
- Enquête auprès des internes (connaissances des différentes possibilités de carrières professionnelles, impression des femmes sur les carrières HU...)
- Travailler en collaboration avec les Dr Nadia Oubaya et Vania Tacher dont le mémoire du DIU de pédagogie va porter sur la carrière HU chez les femmes

## Forces de propositions...

- Commission ad hoc
- Cibler les internes et les AHU/CCA nouvellement nommées
- Séminaire de rentrée annuel à l'échelle de la faculté, région Ile de France ?
- Suivi personnalisé, coaching, tutorat
- Suivi des MCU et PU
- Sensibilisation de la communauté médicale
- Lien avec d'autres réseaux féminins





# Equipes d'accueil

Unités de recherche thématiques contractualisées et soutenues financièrement par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Responsable : Pierre PORTERO

## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

L'étude de la motricité humaine (adaptations tissulaires de l'appareil locomoteur consécutives aux variations de la demande fonctionnelle, particulièrement liées à différentes pathologies neurologiques).

L'équipe BIOTN possède deux axes de recherche :

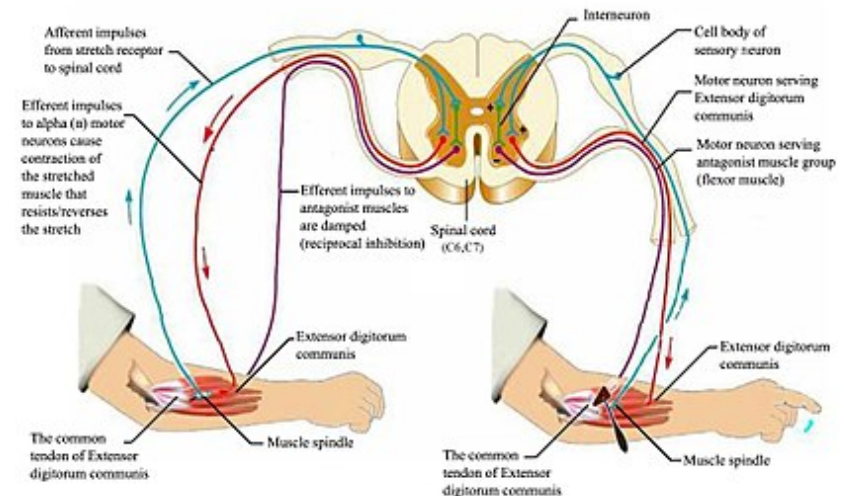
- L'axe 1 - Bioingénierie des tissus mous
- L'axe 2 - Posture, Mouvement, Locomotion

## Evaluation HCERES

Mercredi 6 mars.

Porteurs du projet pour le prochain plan :

**Mustapha ZIDI et Jean-Michel GRACIES.**



Responsable : Jacques GUILLOT

## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

Dynamique de la colonisation d'*Aspergillus fumigatus* dans le tractus respiratoire de l'Homme et de l'animal.

- Axe 1 : *Aspergillus fumigatus* et ses relations avec le microbiote respiratoire (bactéries)
- Axe 2 : Interactions entre *Aspergillus fumigatus* et cellules épithéliales respiratoires
- Axe 3 : Résistance d' *Aspergillus fumigatus* liée à l'environnement et aux fongicides utilisés dans l'agriculture

## Evaluation HCERES

Françoise BOTTEREL responsable pour le nouveau contrat

Evaluation le 12 février 2019



Responsable : Iradj SOBHANI

## AXES DE RECHERCHE

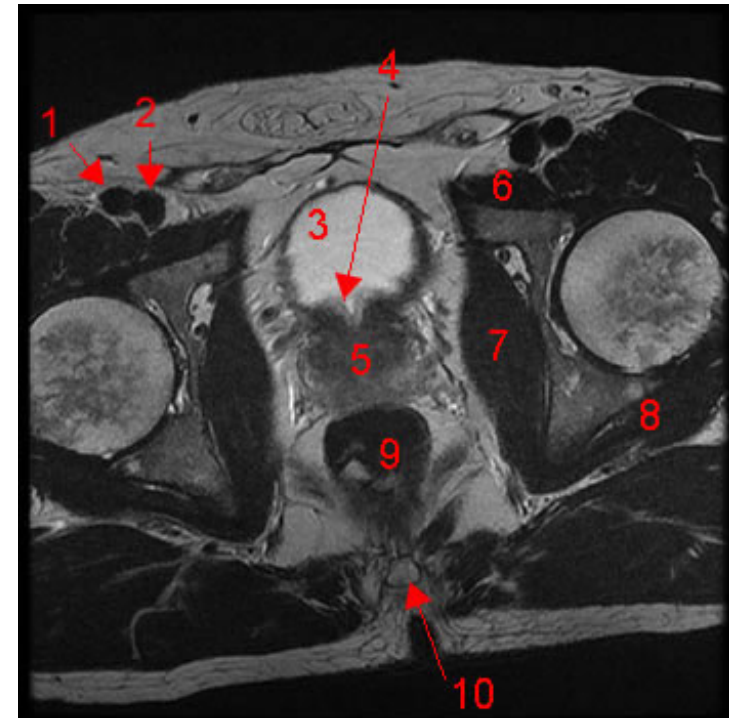
Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

Détection précoce des cancers rectocoliques (CRC) à l'aide des marqueurs microbiens et moléculaires dans les selles et les effluents alternatifs (sang, salive, urines, tissus) chez les sujets à risque moyen, élevé et très élevé en comparaison à la coloscopie

## Evaluation HCERES

**Aurélien AMIOT** responsable pour le nouveau contrat  
Présentation le 20 février



Responsables : Pierre WOLKENSTEIN, Emilie SBIDIAN

## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

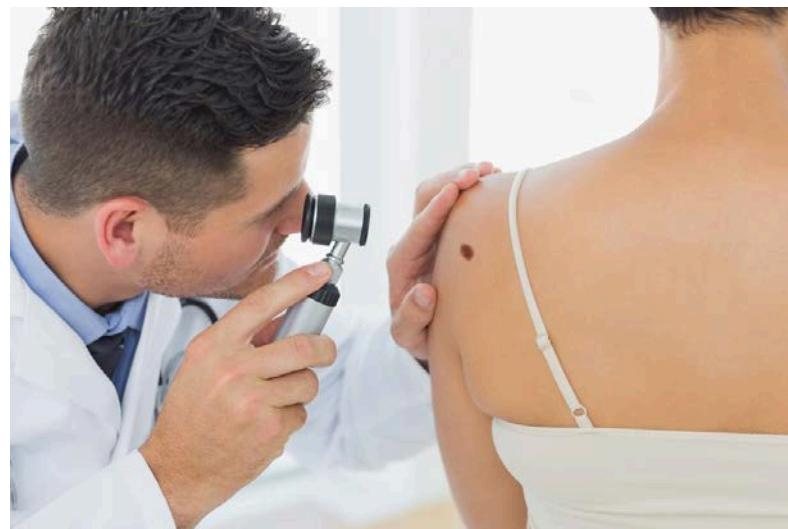
Pharmacoépidémiologie :

- évaluation populationnelle des thérapeutiques (efficacité, tolérance, rapport bénéfice/risque) utilisées en dermatologie
- évaluation des effets indésirables dermatologiques des molécules utilisées en populations ciblées ou en population générale.

## Evaluation HCERES

Porteur pour le nouveau projet **Emilie SBIDIAN**

Evaluation le 27 mars 2019





Responsables : Jean Pascal LEFAUCHEUR, Alain CREANGE

## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

Implication des anomalies d'excitabilité nerveuse périphérique :

- (i) dans la physiopathologie et la symptomatologie des Neuropathies Périphériques
- (ii) dans la compréhension des mécanismes d'action des stratégies thérapeutiques

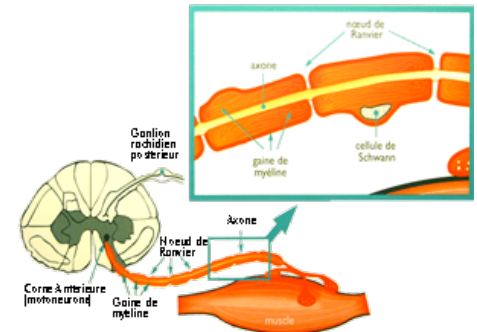
Excitabilité corticale et représentations corticales motrices et stratégies thérapeutiques dans le cadre :

- (i) des douleurs neuropathiques
- (ii) des anomalies motrices (contrôle moteur, fatigabilité) de la sclérose en plaques et des pathologies neurovasculaires

## Evaluation HCERES

26 février 2019

Pas de changement





Responsable : Sylvie BASTUJI-GARIN

## **AXES DE RECHERCHE**

Biologie et santé

## **THÈMES DE RECHERCHE**

Les travaux de recherche de l'équipe portent sur 3 axes :

- Soins primaires
- Gériatrie hospitalière
- Méthode, mesure et EBM



Les objectifs scientifiques de CEpiA visent à :

- 1/ repérer et caractériser les personnes vulnérables
- 2/ évaluer le rapport bénéfice risque des stratégies de prise en charge en vie réelle chez les personnes vulnérables du fait de l'âge et/ou de polypathologies
- 3/ proposer et évaluer les stratégies optimales de prise en charge pour ces populations

Utilisation de méthodes de l'épidémiologie clinique (classifications clinico-biologiques, modèles prédictifs, outils de mesure, essais de stratégie diagnostique ou thérapeutique)

## **Evaluation HCERES**

Présentation de l'équipe pour labélisation INSERM et integration dans l'IMRB

Evaluation IMRB 13&14 mars 2019

# Groupe Recherche Clinique

Dispositif recherche clinique inspiré de structures  
Sorbonne Universités

Les **Groupes de Recherche Clinique** (GRC) rassemblent en priorité des investigateurs hospitalo-universitaires sur une thématique définie, le porteur n'étant en général pas rattaché à une structure de recherche sous tutelle/cotutelle UPEC (EA ou IMRB).

- Objectifs de la labellisation :
  - Reconnaître des structures de qualité et de haut niveau d'expertise dans le domaine de la recherche clinique
  - Renforcer la visibilité académique nationale et internationale des Groupes de Recherche Clinique
  - Structurer des efforts de recherche thématiques hors EA ou IMRB
- Cette labellisation permet :
  - d'accueillir des étudiants en master ;
  - de postuler aux appels à projets doctoraux de l'école doctorale SVS [A vérifier]
  - de bénéficier éventuellement de financements venant d'entreprises, d'organisations à but non lucratif ou d'agences publiques.

Lancement de l'appel à candidature	30 juin 2014
Entretiens avec présentation de 5 diapositives et discussion avec l'Exécutif Affaires scientifiques	15 septembre 2014
Présélection des projets	1 octobre 2014
Date limite de dépôt du dossier	31 octobre 2014
Présentation au conseil de gestion	Novembre 2014
Présentation au CRBSP	Janvier 2015
Présentation à l'UPEC	Janvier-Février 2015

<b>GRC</b>	<b>Porteur</b>
Marc Michel	Cytopénies auto-immunes
René Yiou	Réparation pelvienne
Armand Mekontso	VADS
Thibaud Damy	Amylose
Jean-Paul Méningaud	Réparation cutanée
Robert Cohen	Infectieux pédiatrique
Eric Souied	DMLA
Christos Chouaid	Oncotho
Gilles d'Honneur	VADS Impact

Responsable : Pr Marc MICHEL

## THÈMES DE RECHERCHE

Patients adultes atteints de

1. Purpura thrombopénique immunologique,
2. Anémie hémolytique auto-immune
3. Syndrome d'Evans qui associe ces deux pathologies.

Essais thérapeutiques & stratégies innovantes dans le domaine des cytopénies auto-immunes  
Epidémiologie de l'anémie hémolytique auto-immune

# CARMAS (Cardiovascular and Respiratory Manifestations of Acute lung injury and Sepsis)

Responsable : Pr Armand MEKONTSO

## THÈMES DE RECHERCHE

Activité de recherche s'organise autour de la défaillance viscérale du patient de réanimation, avec un focus particulier sur l'insuffisance circulatoire et respiratoire compliquant le sepsis grave.

Exploration clinique physiologique, études expérimentales (animales ou sur banc) et en aval par des essais randomisés contrôlés.

- Physiopathologie
- Monitoring (comme l'hémodynamique non invasive par échocardiographie)
- Thérapeutique (comme l'optimisation de la ventilation mécanique).

La forte intrication de ces thématiques chez le patient de réanimation (notamment au cours du Syndrome de Détresse Respiratoire Aigüe)

Responsables : Pr Thibault DAMY (IMRB E8) & Pr Violaine PLANTE-BORDENEUVE (IMRB E10)

## **THÈMES DE RECHERCHE**

Mieux comprendre la pathologie ces aspects génétiques et la pénétrance de la maladie.

Etudier les gènes modificateurs du phénotype dans les amyloses à transthyréline.

Etablir des marqueurs précoces de diagnostic et des marqueurs pronostics sur le plan neurologique (étude morphologique et neurophysiologique des neuropathies à petites fibres) et cardiologique (cliniques, biologiques sériques et tissulaires (dosage classique et utilisation de transcriptomique et protéomique, échocardiographies, IRM, scintigraphique et EMG).

Etablir le lien entre les amyloses cardiaques et les cardiomyopathies.

Découvrir de nouveaux marqueurs diagnostiques imageriques par analyse de la texture myocardique (collaboration LISSI).

Définir des modèles mathématiques de la cardiopathie amyloïde (collaboration INRIA).

Valider de nouveaux traitements pharmacologiques innovant des amyloses dans les indications cardiologiques, neurologiques et hématologiques.



# Investigation, Modélisation et Simulation autour du PATient en Etat Critique en AnesThésie et Réanimation (IMPACT)

Responsable : Pr G Dhonneur

## THÈMES DE RECHERCHE

- 1- Gestion des voies aériennes supérieure
- 2- Biomarqueurs d'intérêt clinique
- 3- Ethique et décision médicale,
- 4- Stratégie de réduction des risques
- 5- Patient cérébrolésé.

Responsable : Pr Christos CHOUAID

## **THÈMES DE RECHERCHE**

Pneumologie, oncologie thoracique

### **Les thématiques**

Recherche clinique

Mésothéliomes (Centre de référence)

Organisations territoriales

Epidémiologie – cohortes – modélisation – économie

Cancers et pathologie professionnelle

### **Les projets**

Dépistage du cancer du poumon

Recherche sur les nouvelles techniques diagnostiques et les nouveaux traitement du cancer du poumon

Recherche en économie de la santé

Responsable : Pr Robert COHEN

## THÈMES DE RECHERCHE

Cohorte Activ → surveillance en temps réel des maladies infectieuses et des maladies à prévention vaccinale de l'enfant.

### Les thématiques

Recherche en infectiologie pédiatrique avec des études sur :

- Epidémiologie
- Outils diagnostic
- Traitements
- Prévention (vaccins)

### Les projets

Surveillance en temps réel des maladies infectieuses et des maladies à prévention vaccinale de l'enfant

Cohortes de suivi régionales ou nationales

Pathologies étudiées : Coqueluche, infection bactérienne invasive, infection urinaire, méningite, otite, panaris, portage bactérien rhino-pharyngé, varicelle, etc.

Suivi vaccinal

Responsable : Pr Eric SOUIED

## THÈMES DE RECHERCHE

→ Dégénérescence Maculaire liée à l'âge

1. Identification des facteurs de risque de la DMLA : marqueurs génétiques
2. Identification des facteurs de risque de la DMLA : facteurs environnementaux
3. Imagerie multimodale de la macula
4. Evaluation des thérapies émergentes en macula médicale



Responsable : Jorge BOCZKOWSKI

## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

Structuration scientifique basée sur 3 départements :

- **VIC** (Virus, Immunité, Cancer)
- **ESPRY** (Neurosciences, Psychiatrie, Système neuromusculaire)
- **PHYDES** (Maladies cardiovasculaires et respiratoires, Développement, Sénescence)

Ces départements développent une recherche translationnelle appuyée sur des cohortes des patients et témoins et des modèles cellulaires et animaux des maladies étudiées.

Plateformes et services communs : imagerie cellulaire et tissulaire, cytométrie en flux, génomique, le séquençage à haut débit

Responsable : Jorge BOCZKOWSKI

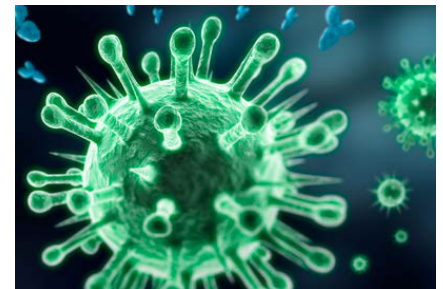
## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

Structuration scientifique basée sur 3 départements de recherche translationnelle :

- **VIC** (Virus, Immunité, Cancer)
  - Recherche Translationnelle en Oncogénèse Génito-Urinaire (*de la Taille*)
  - Immunologie et oncogénèse des tumeurs lymphoïdes (*Gaulard*)
  - Physiopathologie et immunothérapies dans l'infection VIH (*Lelièvre*)
  - Physiopathologie et thérapeutique des hépatites virales chroniques (*Pawlotsky*)
  - Immunopathologie rénale et immunomodulation en transplantation (*Sahali et Cohen*)
- **ESPRY** (Neurosciences, Psychiatrie, Système neuromusculaire)
- **PHYDES** (Maladies cardiovasculaires et respiratoires, Développement, Sénescence)



Responsable : Jorge BOCZKOWSKI

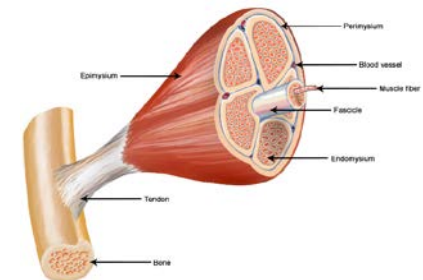
## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

Structuration scientifique basée sur 3 départements de recherche translationnelle :

- **VIC** (Virus, Immunité, Cancer)
- **ESPRY** (Neurosciences, Psychiatrie, Système neuromusculaire)
  - Psychiatrie génétique (*Leboyer et Jamain*).
  - Thérapies innovantes des maladies neurologiques et psychiatriques (*Palfi*).
  - Etudes expérimentales et psychologiques des troubles neuropsychiatriques (*Mallet*)
  - Maladie de Huntington et neuropsychologie interventionnelle (*Catherine Bachoud-Lévi*)
  - Biologie du système neuromusculaire (*Relaix et Authier*)
- **PHYDES** (Maladies cardiovasculaires et respiratoires, Développement, Sénescence)





Responsable : Jorge BOCZKOWSKI

## AXES DE RECHERCHE

Biologie et santé

## THÈMES DE RECHERCHE

Structuration scientifique basée sur 3 départements de recherche translationnelle :

- **VIC** (Virus, Immunité, Cancer)
- **ESPRY** (Neurosciences, Psychiatrie, Système neuromusculaire)
- **PHYDES** (Maladies cardiovasculaires et respiratoires, Développement, Sénescence)
  - Sénescence dans les maladies pulmonaires et cardiaques (*Adnot*)
  - Morphogenèse et génétique moléculaire (*Dufour*)
  - Anomalies de CFTR et du métabolisme du surfactant (*Fanen*)
  - Ischémie myocardique et insuffisance cardiaque (*Ghaleh-Marzban*)
  - Conséquences de l'inhalation de particules de l'environnement (*Lanone et Boczkowski*)
  - Biomécanique et appareil respiratoire (*Louis et Filoche*)
  - Agents thérapeutiques et thérapie cellulaire dans les maladies cardiovasculaires (*Motterlini*)
  - Transfusion et maladies du globule rouge (*Pirenne*)



